

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Fédération française de cyclotourisme affirme une conviction : pratiquer le vélo est un droit fondamental, un accès à la mobilité et à l'autonomie. C'est un levier d'émancipation et de confiance en soi, un souffle de liberté !

Si la pratique féminine progresse, des freins subsistent encore : sentiment d'illégitimité, manque de modèles, appréhension technique, contraintes organisationnelles, sécurité.

Agir pour lever ces freins est une responsabilité collective.

La Fédération en fait une priorité de sa nouvelle gouvernance.

Une réponse concrète

La Fédération française de cyclotourisme déploie depuis plusieurs années **une offre structurée** pour favoriser la pratique du vélo par les femmes, à travers **des formations, des événements dédiés, des sorties mixtes ou spécifiques**, ainsi que **des actions de valorisation des pratiquantes et des dirigeantes**.

Elle inscrit son action dans une politique globale en faveur de l'égalité femmes-hommes, en encourageant notamment **l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes bénévoles**, grâce à un **réseau de référentes mixité** qui accompagnent celles souhaitant s'investir dans la vie associative.



Cette démarche se construit **dès le plus jeune âge** au sein des Écoles françaises de vélo, où **filles et garçons évoluent ensemble dans la pratique**.

Elle s'accompagne d'une nouvelle initiative, le **Label "Mixité"**, destiné à identifier et valoriser **les clubs qui s'engagent** en faveur de la **mixité femmes-hommes**. Inscrit dans **une démarche volontaire et progressive**, ce label encourage un accueil ouvert et bienveillant, des pratiques accessibles, la prévention des discriminations, ainsi que la promotion de l'engagement des femmes dans la vie associative, l'encadrement et les responsabilités.

À travers toutes ses actions, la Fédération poursuit un objectif clair : **faire du vélo un espace de liberté accessible à toutes**.